

ÉDITO



Le 7 juillet dernier, autour de 15h, un incendie d'une rare intensité s'est déclaré dans le secteur du domaine d'Aussières. Attisées par un vent soutenu et une sécheresse importante, les flammes ont progressé à une vitesse de 6 km/h et se sont très vite dirigées vers notre commune. Sur leur passage elles ont tout dévasté, et un phénomène de projection de braises incandescentes et particules enflammées a causé, dans le hameau de Prat-de-Cest notamment, la destruction d'habitations. La chapelle a été aussi touchée, les écuries de la Maza également avec des pertes animales à déplorer. Les habitants de Prat-de-Cest, d'Estarac, et de certains quartiers du village de Bages, ont été évacués au fil des heures. Une cellule d'accueil intermédiaire a été ouverte par la municipalité dès 16h à l'Espace Louis Daudé, puis les personnes délogées ont pu trouver refuge pour la nuit au Parc des Expositions du Grand Narbonne. La circulation sur les autoroutes A9 et A61, ainsi que sur les Routes Départementale 6009 et 105, a été longuement interrompue, et l'accès à notre commune bloqué.

À 21h30, le feu avait déjà ravagé près de 2100 hectares de végétation. Un autre incendie s'est déclaré quelques jours après du côté de Sigean, puis un autre un peu plus tard dans les Corbières, dont nous savons l'ampleur terrifiante. Mais l'incendie qui a touché notre commune n'est pas pour autant sans conséquences. En premier lieu bien entendu pour celles et ceux qui ont tout perdu, mais aussi pour toutes les personnes qui l'ont vécu de près ou de loin, et dont les dégâts ont été moindres, néanmoins traumatisants. Enfin pour nous tous, habitants du territoire, qui avons conscience de la catastrophe que cela représente – parfois irrémédiable – pour notre environnement, sa faune et sa flore.

Si nous avons souhaité consacrer la majeure partie de ce Petit Bageot de rentrée à cet épisode pénible, ce n'est pas pour nous appesantir sur notre sort mais pour bien prendre la mesure des conséquences et essayer d'en tirer d'autant plus d'enseignements. C'est dans cet état d'esprit que nous vous proposons de participer le vendredi 10 octobre, à 18h30 au Foyer de Prat-de-Cest, à une réunion publique organisée en partenariat avec le département, et à laquelle nous serons accompagnés par le C.C.F.F., l'O.N.F., le S.D.I.S. 11, le Grand Narbonne, ainsi que les associations E.C.C.L.A. et Aude Solidarité.

Dix jours auparavant, le mardi 30 septembre à 18h30 à l'Espace Louis Daudé, une première réunion publique est prévue pour évoquer la réflexion complète de l'éclairage public sur toute la commune à partir du mois de novembre.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux pour échanger à l'occasion de ces deux rendez-vous, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture.

Bien à vous,
Jean-Louis Rio,

Maire de Bages et Vice-Président du Grand Narbonne

AGENDA

Mardi 30 septembre à 18h30, à l'Espace Louis Daudé, **présentation et échanges** sur les travaux sur l'**éclairage public**. Réunion ouverte à tous.

Mercredi 8 octobre à 18h30, à la Maison pour Tous, réunion de la commission Aménagement et Environnement.

Vendredi 10 octobre à 18h30, au Foyer de Prat-de-Cest, **réunion publique sur les incendies**, en partenariat avec le Conseil départemental et tous les professionnels et collectifs concernés.

Vendredi 17 octobre à 18h30, à l'Espace des Arts et des Lettres, rencontre-exposition de **sortie de résidence d'artiste avec Astrig Boissier**.

Du 20 octobre au 24 novembre, enquête publique sur le **PVAP**. Les dates des trois permanences du commissaire-enquêteur seront diffusées sur l'application PanneauPocket.

Vendredi 24 octobre à 18h30, à la Maison des Arts, vernissage de l'exposition de **Pierre Fauret : Zones sensibles**. Entrée libre du mercredi au dimanche de 15h à 19h, ou sur rendez-vous, jusqu'au 27 novembre.

Mardi 4 novembre à 20h30, au Foyer de Prat-de-Cest, **prochaine séance du Conseil Municipal**.

Vendredi 7 et samedi 8 novembre, à la galerie Latuvu, l'association Corps 9 proposera 2 concerts jazz avec René Sopa. Réservations au 0671359229.

ENFANCE, JEUNESSE

RENTÉE DES CLASSES

76 élèves au total pour cette nouvelle rentrée scolaire, répartis sur 3 classes avec celles de Petite à Grande sections (28 élèves) et de CP à CE2 (24 élèves) à l'école Henri Boutière de Bages ; et de CE2 à CM2 à l'école Céline Pinaud de Prat-de-Cest.

CENTRE DE LOISIRS

Depuis le début de l'année les enfants inscrits au Centre de loisirs abordent au cours de leurs activités le thème de l'écologie. Ils travaillent notamment à la conception et à la fabrication de nichoirs à oiseaux qu'ils installeront ensuite à différents endroits de la commune.

